



Santo Cèio

gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : www.sainte-cecile.org

Le Mot du Maire

L'actualité...



À l'honneur
HENRY TROUILLET,
Président du comité des fêtes



L'information municipale
en direct



Félicitations à **ANDRÉE FOURNIER**,
Présidente du don du sang

Mes chers Concitoyens,

L'été revient ! enfin !

La chaleur et le soleil nous redonnent un peu d'optimisme, deux raisons d'y croire. Le soleil nous fait sortir de nos maisons et les nombreuses festivités de ces deux mois à venir (banquet républicain, fête votive, fête du rosé,...) nous font oublier les difficultés que nous venons de passer.

Les enfants ne sont bien sûr pas oubliés et les nombreuses activités proposées par l'accueil de loisirs et le club ados ne manqueront pas de les ravir.

Nos viticulteurs sont rassurés par l'abandon du projet du vin rosé mélangé.

Côté travaux, les vacances n'en seront pas. Le PLU a enfin été arrêté par le conseil municipal le 12 juin et les consultations des administrations vont pouvoir commencer. Elles ont trois mois pour donner leur avis.

Tout l'été, des travaux seront réalisés à la maison du tourisme pour aménager l'espace du premier et deuxième étage de la collection Louis Gauthier. L'inauguration est prévue pour les journées du patrimoine.

La réfection de la toiture de l'église est à l'étude. On ne le voit pas mais

la déclaration préalable pour les autorisations administratives est partie et l'appel d'offres aura lieu cet été pour choisir les entreprises.

Et bien sûr, nos services techniques continueront à œuvrer pour le village, ils sont de partout afin de répondre aux nombreuses sollicitations : les festivités, les repas de quartier, l'entretien du village, les travaux aux écoles, à la crèche,...



Je voudrais terminer en vous parlant de l'important travail que nous réalisons

en interne pour l'élaboration de notre plan communal de sauvegarde. Ce plan sert lors de la survenue d'un événement exceptionnel (inondations, séisme, accident de transport de matières dangereuses, épidémie, canicule, neige,...) car il prévoit des fiches réflexes, à mettre en œuvre si besoin est, liste les matériels disponibles, les numéros de téléphones utiles,...

Dans la vie, il vaut toujours mieux prévenir que guérir et si l'été est propice aux festivités et aux rires, nous travaillons toujours pour vous.

Passez de bonnes vacances.

Votre Maire dévoué
Max IVAN

Félicitations à Andrée Fournier

Lundi 22 juin, les membres de l'association du Don du Sang se sont réunis pour élire leur nouveau bureau.

Suite au départ du président Denys Crozet, unanimement honoré lors de l'assemblée générale qui se tenait quelques semaines plus tôt, pour sa présidence et son engagement sans faille toujours au service de tous, c'est Mme Andrée Four-



nier qui a été élue à l'unanimité pour lui succéder. Ancienne vice-présidente au coté de M. Crozet pendant de nombreuses années, elle appréhende ses nouvelles fonctions avec sérénité et détermination. « J'aurais besoin de l'expérience et

des conseils de Denys » a-t-elle déclarée dans son discours d'intronisation, « qui sera notre Président d'honneur » a-t-elle ajouté.

A l'adresse des membres présents, elle a précisé « vous aurez tous un rôle à jouer, et vous vous y tiendrez ! », augurant une présidence fédératrice et motivée.

Le reste du bureau est composé de Mme Hélène Flour et votre serviteur, M. Stéphane Plat, Vice-Présidents, M. Pascal Crozet, Secrétaire, Mme Sabine Floupin, Secrétaire Adjointe, Mme Monique Raspail, Trésorière, et Mme Monique Mercier, Trésorière Adjointe.

Les vérificateurs aux comptes : Jean-Marie Pointet et Claire Brésolin qui assurent depuis plusieurs années cette fonction.

Le premier acte du nouveau bureau a été d'accepter avec grande joie la nomination de M. Claude Ducor en tant que représentant des pompiers, pour faire le lien ô combien important entre ce corps

de volontaires émérites et l'association qui ont en commun la volonté d'aider au mieux la population.

Et puisque c'est l'actualité, je me dois de rappeler ici ce que j'ai argumenté lors de cette élection.

Il est donc presque certain que nous connaissons en France l'épidémie de grippe A. Comme vous le savez sûrement, dans les quinze jours qui suivent une infection, le don est interdit. Il est fort probable qu'au moment du pic de l'épidémie, l'hiver prochain à priori, il risque d'y avoir beaucoup de personnes touchées, donc autant de dons en moins.

C'est donc lors de la collecte du mois d'août, et nous l'espérons pendant celle d'octobre, qu'il faut vous mobiliser en masse. En hiver, nous risquons d'avoir une chute importante des dons pour une augmentation importante des besoins.

Mobilisez-vous ! Chaque don compte ! Prochaine collecte le lundi 3 août de 15h30 à 19h30 à la salle municipale. Merci.

S.P

Bio Mistral



Fabien Géranton, installé à Sainte-Cécile-les-Vignes avec sa petite famille, a ouvert le 5 mars « Bio Mistral » le grand magasin bio à Bollène – situé avenue Jean Moulin à côté de Giffi.

Il y propose : de l'épicerie, des fruits et légumes bio, des produits frais, du pain livré tous les matins, des compléments alimentaires ainsi que des produits cosmétiques. Le tout sur une surface de 300 m² – aux couleurs douces, agencé au mieux pour le confort des clients.

Il vous accueille de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h du mardi au samedi.

Ouvert non stop les mercredis et samedis.

Fermeture le dimanche et lundi matin.

Cocci Market

Au revoir à Jean-Michel et Chantal Touzeau, les rois de la rillette.

Bonjour à Célia et Joan Jourdan qui ont pris la succession du Cocci Market, cours du Portalet à Sainte-Cécile-les-Vignes.

Le magasin est ouvert le dimanche matin ce qui est très rassurant pour les étourdis mais fermé le lundi toute la journée.

Yoan, boucher de métier assure le débit de viande, tandis que Célia accueille et sert les clients.

Bienvenue à ces jeunes gens dans notre cité qui vit pleinement grâce aux commerces de proximité.

Téléphone 04 32 80 96 49



Socrate et les passoires

On entend tellement de choses dans un village, et il est tellement difficile de faire le tri, du faux, du vrai, surtout lorsque les journaux se font l'écho de tel ou tel évènement. Récemment, j'ai eu l'occasion de me rappeler cette anecdote, que beaucoup d'entre vous connaissent sûrement. Je la livre à votre réflexion.

Un jour, quelqu'un vint trouver le grand Socrate et lui dit :

«-Socrate, je viens te révéler ce que j'ai appris au sujet de l'un de tes amis!

- Très bien, c'est sûrement intéressant, mais avant que tu me racontes, as-tu fais passer tes «révélation» au travers des 3 passoires?

- Les 3 passoires ?

- Mais oui, reprit Socrate. Avant de me raconter toutes sortes de choses sur les autres, il est bon de prendre le temps de filtrer ce que l'on aimerait dire. C'est ce que j'appelle le test des 3 passoires.

La première passoire est celle de la vérité. As-tu vérifié si ce que tu veux me dire est vrai ?

- Non. J'en ai simplement entendu parler...

- Très bien. Tu ne sais donc pas si c'est la vérité.

Essayons de filtrer autrement en utilisant une deuxième passoire, celle de la bonté.

Ce que tu veux m'apprendre sur mon ami, est-ce quelque chose de bon ?

- Ah non ! Au contraire!

- Donc, continua Socrate, tu veux me raconter de mauvaises choses sur lui sans être sûr qu'elles soient vraies.

Il reste une passoire, celle de l'utilité.

Est-il utile que tu m'apprennes ce que mon ami aurait fait ?

- Non. Utile... pas vraiment.

- Alors, conclut Socrate, si ce que tu as à me raconter n'est NI VRAI, NI BON, NI UTILE, pourquoi vouloir me le dire ?

Je ne veux rien savoir et, de ton côté, tu ferais mieux d'oublier tout cela ! »

Sacré Socrate...

S.P

toutes les amicales du département. Les résultats de 2008 qui marquent une pro-



gression de 50% sont acquis grâce à l'action d'une équipe soudée sous l'impulsion d'un président dévoué à cette cause depuis 30 ans. Après s'être retiré des responsabilités exercées pendant 50 ans au sein du conseil municipal, Denys Crozet a annoncé sa décision de quitter la présidence de l'Amicale. Chaudement applaudi par toute l'assemblée, il a reçu les félicitations et des cadeaux du maire et de la vice-présidente au nom de tous les membres de l'association.

A l'honneur : Henry Trouillet, nouveau président du comité des fêtes

Réfléchi et pondéré, énigmatique et mystérieux à la fois, il a bien voulu accepter la présidence du comité des fêtes afin de redynamiser une équipe qui s'était quelque peu étiolée ces derniers temps.

Après avoir évalué le potentiel et donné de nouvelles orientations, Henry Trouillet a su rallier de nombreux jeunes au sein du comité des fêtes.

Des commissions ont été créées dans divers domaines pour que tous puissent donner le maximum de leurs compétences. Concertation et dialogue sont ses priorités. Gageons qu'il réussira à donner la dynamique nécessaire pour que Sainte-Cécile reste un village où il fait bon vivre.

Henry Trouillet

Né le 27 juillet 1950 à Bandol ; retraité du nucléaire. Arrivé à Camaret à 11 ans où il rencontre quelques années plus tard « son seul défaut » comme il dit, son épouse Nicole. Père de quatre enfants et

grand-père de cinq petits-enfants. Il a toujours aimé participer activement à la vie associative et civile du village.

Henry est passionné de plongée sous-marine, de films muets des années 20 et d'histoire. Dans son village natal, il est garde-moineaux et maire-adjoint de la commune libre de Bandol. Fondateur de la commune libre des Andoulènes-l'Arénier. Sans se prendre au sérieux, il fait aussi partie de la S.P.D.O.M. (Société Protectrice Des Oursins de Méditerranée).

Aimant le vin et la vie, il assure depuis mars la lourde charge de président du comité des fêtes.



COMPTE - RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet)

Conseil Municipal du 15 mai 2009

- Personnel : Création d'un poste d'adjoint d'animation saisonnier pour le fonctionnement du Club Ados au mois de juillet

- Personnel : Création d'un poste d'adjoint technique saisonnier pour le fonctionnement des services techniques durant les deux mois de congés.

- Personnel : Création de 2 postes d'adjoints administratifs territoriaux saisonniers pour une durée de 2 mois afin de maintenir la même qualité de service rendue aux usagers durant l'été.

- Rémunération : Attribution d'une indemnité forfaitaire aux personnels administratifs pour la tenue du bureau de vote des élections européennes du 07 juin 2009.

- Finance : Demande de subventions à la Caisse d'Allocation Familiale pour le financement d'équipements pédagogiques (TV, lecteur DVD, chaîne Hi-fi, ballons, ...) pour l'Accueil de Loisirs et divers matériels de sport et/ou jeux pour le Club Ados.

- Marchés Publics : Le conseil municipal valide la proposition de la commission d'appels d'offres concernant les 8 lots retenus pour l'aménagement de la collection Gauthier. Un montant total des travaux de 151 913 € HT, pour une estimation, préalable de 161 000 € HT.

- Réglementaire : Autorisation de signature de la Convention chèques loisirs CAF – MSA, fixant les participations financières. Il est à rappeler que les modalités d'octroi ont été modifiées, les familles ne participent plus directement. Le nombre de chèques loisirs est fonction du quotient familial.

- Réglementaire : Autorisation de signature de la convention d'accueil de Loisirs avec la commune de Lagarde. En l'absence de structure communale, la mairie de Lagarde-Paréol souhaite disposer de places pour ses administrés à l'Accueil de Loisirs de Sainte-Cécile-les-Vignes. La convention fixe les modalités d'attribution des places et leur financement.

- Information : Le rapport d'activité de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence de l'année précédente est porté à la connaissance du conseil municipal.

- Information : Le rapport d'activité sur le service des ordures ménagères de l'année précédente est porté à la connaissance du conseil municipal.

- Information : Bilan sur les cessions et acquisitions de la commune courant 2008. Deux parcelles acquises, aucune cession.

Conseil Municipal du 12 juin 2009

- PLU : Bilan de la concertation de la révision du Plan

Local d'Urbanisme (PLU) : La prescription demandant la révision générale du PLU date du 31/12/1994. Depuis, les modalités de concertation ont été définies en conseil municipal, deux matinées de concertation organisées auprès de la population, de nombreux articles dans les journaux.

- PLU : Le conseil municipal décide d'arrêter le projet du PLU et de le soumettre aux différents acteurs (personnes publiques, communes, Préfet, Président du Conseil Général et Régional).

- Fonctionnement : Fixation d'une nouvelle modalité d'inscription et de paiement concernant la restauration scolaire.

- Réglementaire : Modification du règlement intérieur du service de la restauration suite à la modification des modalités d'inscription, de paiement et de remboursement.

- Fonctionnement : Prise en compte, dans le cadre du contrat enfance jeunesse de la CAF, du quotient familial dans la tarification proposée aux usagers. La commission des écoles propose de fixer deux tranches en fonction du quotient familial. Fixation d'une nouvelle modalité d'inscription et de paiement concernant l'Accueil de Loisirs.

- Réglementaire : Modification du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs, suite à la modification des modalités

d'inscription, de paiement et de remboursement.

- Financier : Remboursement de tickets de l'Accueil de Loisirs

- Financier : Remboursement de tickets de cantine

- Information : Le rapport d'activité de la concession gaz - année 2008 est porté à la connaissance du conseil municipal

- Réglementaire : Autorisation de signature de la convention avec la SAUR concernant l'essai dans notre commune d'un système de télé relevé des compteurs d'eau des particuliers. Ce système permet de relever les compteurs individuels par ondes transmises à un récepteur fixé sur les poteaux d'éclairage public.

- Finance : Subvention accordée au fonds départemental d'aide aux jeunes de 18/25 ans, permettant de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

- Réglementaire : Autorisation de signature de la convention avec l'association LE PAS (association de Cadrouse accueillant les enfants en difficulté). Dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, cette convention fixe les modalités pratiques d'intervention de l'association à l'Accueil de Loisirs.

- Finance : Subvention exceptionnelle allouée au Club judo Cécilien afin de permettre l'organisation d'une sortie sportive pour les jeunes.

Juris Infos par Nicolas Fouilleul

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelques précisions sur la célébration du mariage

Le lieu

L'article 74 du Code civil dispose : « Le mariage sera célébré dans la commune où l'un des deux époux aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi ».

L'article 75 du Code civil précise que le mariage doit être célébré à la mairie.

L'instruction générale relative à l'état civil du 11 mai 1999 apporte les précisions suivantes : « 393. (...) Il convient, dans la mesure du possible, qu'une salle spéciale

soit réservée à cet effet ».

Le jour et l'heure de la célébration

Le jour de la célébration est fixé par les parties (article 75 du Code civil).

L'instruction générale relative à l'état civil du 11 mai 1999 modifiée précise toutefois que l'officier de l'état civil ne saurait être contraint de prêter son ministère les dimanches et jours de fêtes légales.

Qui peut le célébrer ?

L'article 165 du Code civil indique : « Le mariage sera célébré publiquement devant l'officier de l'état civil de la commune où l'un des époux aura son domicile ou sa résidence à la date de la publication prévue par l'article 63 ».

L'article L. 2122-32 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le maire et les adjoints sont officiers d'état civil.

En conséquence, le maire et les adjoints peuvent célébrer les mariages. Aucune délégation de fonction n'est nécessaire aux adjoints pour célébrer un mariage.

Sous certaines conditions, le mariage peut également être célébré par un conseiller municipal.

Qui peut demander la suspension d'un permis de construire ?

Dans un arrêt du 16 juin 2004, le Conseil d'État a précisé que la suspension d'un permis de construire ne

peut être demandée que par une personne y ayant un intérêt direct.

En l'espèce, le juge des référés avait fait droit à la demande de la requérante en se fondant sur le fait qu'elle habitait la commune et sur l'importance de la construction autorisée.

Le Conseil d'État a considéré que le juge des référés n'avait pas recherché si, compte tenu de la proximité de son domicile ou des caractéristiques particulières de la commune, cette construction était susceptible d'avoir une incidence sur sa situation. Il a donc annulé l'ordonnance de suspension du permis de construire (CE, 16 juin 2004, « Commune de Cogolin »).

La signalétique de rue, qu'est-ce que c'est ?

En complément de la numérotation existante des habitations, et la nomination des rues, chemins, impasses, avenues, et afin de donner à notre village une réelle identité postale, le Conseil Municipal a décidé de doter chaque maison d'un numéro d'identification qui correspond à une rue ou un chemin bien précis.

Certaines rues et/ou chemins portent déjà un nom ;

d'autres sont à « baptiser », Certaines habitations portent déjà un numéro ; d'autres sont à « numérotter ».

Pourquoi dénommer les voies et numérotter les maisons ?

C'est un outil INDISPENSABLE.

L'intérêt de cette nomination et numérotation est d'améliorer votre sécurité et votre vie quotidienne en facilitant l'accès à votre domicile aux

services de secours, médecins, service des eaux, EDF, GDF, France Telecom, la Poste et toutes les livraisons à domicile.

Qui est concerné ??

L'ensemble des habitations de la commune.

Et pour les habitations déjà numérotées ?

Le numéro restera inchangé sauf au cas où la rue, le chemin, l'avenue, l'impasse de-

vrait être renommé.

Dans un premier temps, ce sont les nominations des rues, chemins, impasses, avenues qui seront approuvés par le conseil municipal.

Puis ensuite, nous procéderons à la numérotation des habitations.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de cette signalétique.

Clin d'œil

Inscription et tarifs : On se simplifie la Vie !!!!

Afin de répondre à la demande des familles et dans un souci d'amélioration de la qualité et de l'efficacité du service public rendu, le conseil municipal a voté le 12 juin 2009, de nouvelles modalités d'accueil, d'inscription, de paiement et de remboursement. Cette amélioration concerne le Service de Restauration et d'Accueil de loisirs.

- L'inscription peut maintenant se faire pour l'année complète, avec dès la rentrée scolaire le choix du ou des jours retenus (forfait 1, 2, 3, 4 jours). L'inscription sera soit annuelle, soit mensuelle, soit hebdomadaire.

- Mise en place du choix de paiement par prélèvements automatiques mensuels (1/10ème du tarif). Bien entendu les anciennes modalités d'inscription et de paiement demeurent.

- Les tickets sont supprimés.

- Prise en compte du quotient familial dans la tarification proposée pour l'accueil de loisirs.

- Rationalisation des tarifs avec l'alignement des tarifs pério et post-scolaires dans un souci de lisibilité et cohérence financières.

- Accueil des enfants de moins de 3 ans à la cantine, en période scolaire après deux semaines d'essai.

- Simplification des règles de remboursement : dans la mesure où le Service de Restauration et l'Accueil de Loisirs sont assurés aucun remboursement ne peut avoir lieu, sauf en cas de maladie de plus de 5 jours ouvrés justifiée par un certificat médical.

Etat Civil Mai 2009 à Juin 2009

Les Naissances :

Léo Fredy Michel Claude DELTON, né le 18 mai 2009 à ORANGE (Vaucluse) / Thibaud Julien Philippe SUTTER, né le 26 mai 2009 à VALREAS (Vaucluse) / Lilou Ambre Anna FRICHOT, née le 10 juin 2009 à ORANGE (Vaucluse)

Les Décès :

ROUGEMONT Anne Marguerite Veuve DOLAIN, décédée le 14 mai 2009 à STE CECILE (Vaucluse) / CHASSAGNE Huguette Hélène Epouse INTELISANO, décédée le 20 mai 2009 à ORANGE (Vaucluse) / TEYSSIER Marcelle Nathalie Veuve BEAUMET, décédée le 10 juin 2009 à STE CECILE (Vaucluse) / TANNEAU Guy Yannick Jacques Marie, décédé le 10 juin 2009 à MARSEILLE (Bouches du Rhône) / SUZANNE Odile épouse MAËNHOUT, décédée le 14 juin 2009 à MARSEILLE (Bouches du Rhône) / RASPAIL Jeanne Julie Agnès Rose Veuve ARNOUS, décédée le 19 Juin 2009 à VALREAS (Vaucluse)

Les Mariages :

ZAPLANA Sandie et POULAIN Igor le 23 mai 2009 / ALBEISSEN Annick et AVRILLON Jacques le 23 mai 2009 / NOË Geneviève et BIRAL Pierre le 30 mai 2009 / CARRÉ Jessica et M'CHICHOU Jamel le 06 juin 2009 / ABDI Nâma et Aziz EL BRAHMI le 27 juin 2009 / CANET Emilie et Hadrien SUREL le 27 juin 2009

Grippe A : Questions / Réponses

Il y a peu, les Présidents d'Associations et les Commerçants et Artisans du village ont reçu une lettre de M. le Maire concernant l'épidémie de grippe A. Pour résumer, il faisait appel aux responsabilités des destinataires et à leur aide concernant la juste communication, nécessaire, sur le sujet, et surtout à la promotion des règles simples et indispensables de protection qui vous sont encore une fois rappelées dans ce numéro de la gazette. Ce courrier a pu très justement soulever des interrogations, et je vais essayer de vous apporter des éléments de réponses.

La grippe A, qu'est-ce que c'est ?

Faisons simple, il s'agit d'un nouveau virus, combinant des propriétés de virus humain et animal.

Une pandémie, c'est quoi ?

Étymologiquement, « pandémie » vient du grec pan qui veut dire tous, et démos qui veut dire peuple. C'est en quelque sorte une « super-épidémie », c'est à dire une épidémie qui touche tout le monde, qui n'est pas localisée à un seul pays ou une seule région du monde.

Faut-il en avoir peur ?

Non, et pour de nombreuses raisons, la principale étant que la peur paralyse et que face à une pandémie, la paralysie n'est pas la meilleure façon de réagir. Une autre raison est la bénignité de la forme actuelle, mais nous y reviendrons.

Alors pourquoi tout ce ramdam ?

C'est à la fois la réponse la plus difficile à faire et la plus simple à comprendre. Face à un nouveau virus,

les autorités sanitaires n'ont pas d'autre choix que d'être au minimum extrêmement vigilantes, au maximum alarmistes. En effet, puisque le virus est nouveau, on ne peut pas anticiper son niveau de contagiosité, son taux de mortalité, ses capacités à muter encore et encore face à d'autres virus existants et connus.

Il faut donc observer, mais observer sans se préparer au pire, ce serait non seulement inutile, mais totalement irresponsable.

Une fois l'état de pandémie déclaré, on connaît donc le niveau de contagiosité, qui est par définition très élevé, puisque l'état de pandémie a été déclaré.

On observe donc le taux de mortalité, et fort heureusement il est ici très faible, avec des écarts liés au niveau sanitaire du pays concerné bien évidemment. Dans nos pays riches, il est pour l'instant proche de 0, ou plus exactement proche d'une grippe saisonnière classique.

Mais c'est là que se trouve la réponse à la question posée, dans les mathématiques. Si effectivement ce nouveau virus est aussi peu dangereux à l'échelon de l'individu, la multiplication du nombre de cas (puisqu'il est très contagieux) amènera nécessairement un nombre de complications, voire de décès, important, puisque tôt ou tard, il touchera des populations fragilisées, que ce soit socialement ou sur le plan de la santé.

Une autre raison à l'intérêt porté à cette pandémie et aux mesures prises, c'est la troisième partie, actuellement en pleine observation, la faculté qu'a ce nouveau virus à muter, c'est-à-dire à changer, à acquérir de nouvelles propriétés.. Comment va-t-il se

comporter pendant son extension africaine, l'Afrique étant actuellement en pleine saison de grippe hivernale, ou pendant son extension asiatique, où sévit ça et là le virus de la grippe aviaire qui a tant fait parler de lui ? S'il mute, quelles propriétés va-t-il acquérir ?

Il faut donc se préparer et le « plan national de prévention et de lutte contre une pandémie grippale » est là pour ça.

Mais en France, on ne peut pas l'éviter ?

Sauf à supposer que les nuages radioactifs s'arrêtent aux frontières, aucun expert sérieux ne pense que la France évitera la grippe A, ni à l'institut de veille sanitaire, ni à l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Je n'avais plus peur, maintenant si !

Il n'y a aucune raison objective d'avoir peur. Il faut que chacun fasse ce qu'il a à faire et cette crise sanitaire sera traversée comme furent les précédentes.

Justement, que pouvons-nous faire ?

- A l'échelon communal, nous suivons, voire nous anticipons, avec une rigueur sans faille les recommandations et les dispositifs à mettre en place dictés par les différentes phases du « plan national de prévention et de lutte contre une pandémie grippale ». Actuellement et pour mémoire, la France est en phase 5A.

La mairie a fait des achats importants non seulement dans le cadre de cette pandémie mais également dans le cadre du « plan communal de sauvegarde », imposé par la loi, qui fera l'objet d'un autre article.

La communication est as-

surée, avec le public, les associations, les entreprises publiques comme privées, le « plan de continuité des administrations » est défini, etc... Bref, un gros travail de fond est actuellement en cours, pour être en accord avec les recommandations nationales, dans le but de protéger efficacement et rapidement la population en cas de besoin.

- A l'échelon individuel, il faut respecter les mesures simples de protection préconisées, rappelées dans ce numéro de la gazette donc, également par voie d'affiches dans tous les lieux publics, mais aussi à la disposition de tous les commerçants, artisans, lieux recevant du public, sur simple demande, à la mairie.

Il faut de plus, aussi souvent que possible, promouvoir ces règles simples d'hygiène: si on devait les résumer, lavez vous souvent les mains, achetez des mouchoirs en papier, toussiez dedans, et ne les jetez pas n'importe où.

Mais si je reviens d'un pays « à risque », que dois-je faire ?

Ceci n'est qu'un avis personnel, en aucun cas une recommandation officielle mais selon moi, une personne contaminée pouvant être contaminante mais sans aucun symptôme jusqu'à 24h avant l'apparition des symptômes, le bon sens, et le sens civique, voudrait que l'on reste chez soi pendant ces 24h. Etant donné qu'il existe nombre de cas asymptomatiques (ne présentant aucun symptôme), et que la grippe dure 7 jours, une fois encore d'un point de vue très personnel, je resterais chez moi pendant toute la durée de contagiosité possible, soit 8 jours. Mais ce ne sont pas, je le répète, les recommandations officielles, ce n'est que mon point de vue dicté

par le bon sens.

Concernant le Mexique, et ça c'est officiel, la précaution veut que pendant 7 jours, il faut observer strictement les mesures d'hygiène, particulièrement si il existe des contacts avec des enfants de moins de un an (on pourrait se demander pourquoi seulement le Mexique. Ceci évoluera probablement)

Quels sont ces pays ?

La liste est actualisée en fonction de l'évolution de la pandémie, et est disponible sur le site de l'INVS (institut de veille sanitaire: <http://www.invs.sante.fr>). A ce jour, 23 juin, sont concernés tous les pays d'Amérique du Nord, Centrale et du Sud, l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Thaïlande, le Royaume-Uni.

Quels sont les symptômes et si je les ai, que faire ?

Ce sont ceux d'une grippe, fièvre élevée, toux sèche ou difficultés respiratoires, courbatures, grande fatigue. Si en plus de ces symptômes, vous avez séjourné dans une zone dans laquelle une circulation du virus H1N1 a été mise en évidence, ou si vous avez eu un contact étroit avec un cas possible, probable ou confirmé pendant la période

de contagiosité de celui-ci, cette période débutant 24h avant le début des signes, il ne faut pas vous rendre chez votre médecin.

Contactez le pour prendre conseil, il vous dira si vous devez venir ou s'il vient vous voir. Vous pouvez aussi contacter le 15 qui, au travers de questions simples, déterminera et vous indiquera la marche à suivre. Un seul mot d'ordre : pas de panique !

Et le vaccin ?

Pour l'instant, il est en cours de fabrication, et la date de sa mise à disposition et ses modalités d'administrations sont inconnues (une injection, deux ? vaccination individuelle, de masse ?). On devrait avoir plus de réponses après l'été.

J'espère avoir été assez clair, à défaut d'être succinct, et si vous trouvez que le style est parfois infantile, voire infantilisant, c'est volontaire. Les enfants justement, peuvent être amenés à vous poser certaine de ces questions et j'espère ainsi que vous aurez leur répondre sans catastrophisme. Ils constituent la première cible vers qui nos efforts de protection doivent se tourner et c'est à eux

L'action du Blé de l'Espérance en faveur des enfants



Roger Farjon était accompagné de Robert Bontoux, Nicole Ponçon et Jean Flour

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER, PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS

EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU LE 15

POUR TOUTE INFORMATION
0 825 302 302
(0,15 euro/min depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

ADOPTONS LES GESTES QUI PROTÈGENT

qu'il faut sans cesse rappeler les règles simples de prévention. Pour mémoire, la gazette possède une « boîte à idées », qui peut également recevoir vos questions. N'hésitez pas à l'utiliser. Dans la prochaine gazette, nous ferons le

point sur cette situation qui évolue très vite, les autorités devant sans cesse s'adapter, confrontées actuellement à la difficulté logistique du plan mis en place. Informez vous. Nous sommes tous concernés.

S.P

Le mercredi 5 mai, à l'hôpital de Carpentras, le directeur et l'équipe médicale de la maternité recevaient M. Edmond Maurin, président du « Blé de l'espérance » et les responsables du Haut Vaucluse de cette association. En effet, comme chaque année, les sommes recueillies par la vente des petits sachets de blé à l'époque de la Sainte Barbe sont entièrement consacrées à l'achat de matériel médical ou autre pour les services pédiatriques des établissements

hospitaliers. Cette année, l'hôpital de Carpentras a reçu un appareil dénommé « Eco check » permettant le dépistage de la surdité chez le nourrisson. Très sophistiqué, il remplace un appareil ancien hors d'usage. Le dépistage est maintenant effectué sur tous les enfants dès la naissance. Si la fréquence des cas décelés est rare (1 sur 2 000), ce dépistage précoce est précieux quant au traitement à envisager.



Le gymnase du collège inauguré

La création d'un complexe éducatif et sportif au quartier de l'Arénier avec la construction du collège Victor Schoelcher vient de connaître son prolongement avec l'inauguration du gymnase. Une magnifique réalisation qui comprend non seulement le gymnase d'une superficie de 1 655 m², mais aussi un terrain d'entraînement de grands jeux en herbe avec arrosage intégré, entièrement clôturé et équipé d'un grillage pare-balls. Un éclairage extérieur permettra une utilisation associative. Le coût de l'opération s'élève à près de 2 millions d'euros, opération financée par le Conseil général de Vaucluse, la ville de Sainte-Cécile-les-Vignes et le Conseil général de la Drôme. Concrètement, ce gymnase à destination des collégiens (en provenance de communes des deux départements) et des associations sportives locales comprend des aires de jeux, des terrains d'entraînement, des vestiaires et douches, des sanitaires et des zones de rangement. Un logement de fonction a été construit à proximité pour la personne qui assurera l'entretien de tout l'espace sportif (stade, gymnase,...)

Au cours de son allocution, Max Ivan, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, remerciait toutes les parties prenantes de cette réalisation, soulignant les valeurs du sport et l'effort consenti en faveur des jeunes générations. Jean-François Siaud, vice-président du Conseil général de la Drôme, puis Claude Haut, président du Conseil général de Vaucluse, exprimaient leur fierté devant le fruit d'une collaboration exceptionnelle entre deux départements pour le bien public.

On notait également la présence de MM. Lambertin et Faraud, vice-présidents du Conseil général de Vaucluse, Pierre Meffre, conseiller régional, et Mme Joelle Charpail, principale du collège Victor Schoelcher. (voir site : www.sud-tv-local.org)

L'inauguration s'est clôturée par un lunch offert par le Conseil général de Vaucluse.

Le gymnase est déjà utilisé par les scolaires. Il a reçu les membres du club ados pendant les vacances de printemps. Un planning a été établi pour les associations sportives locales. La première manifestation publique a eu lieu le dimanche 24 mai avec le concours twirling-bâton organisé par les Cecily's Majors.



Le Collège Victor Schoelcher se joint aux Jeunes Agriculteurs de Vaucluse pour célébrer la « Fraîch'Attitude. »

Opération nationale visant à promouvoir auprès des enfants les fruits et les légumes frais, et le « bien manger ». Cette opération vient renforcer celles déjà existantes (semaine du goût, découverte des saveurs, journée de la cerise, ...) ponctuant les menus tout au long de l'année au collège.

L'opération se déroule en deux temps :

- Découverte des fruits et légumes frais : Démonstrations culinaires devant les enfants à base de fruits et légumes sur la place des Halles en Avignon, expositions de produits typiques du terroir (en partenariat avec les centres sociaux de Vaucluse et la MSA). Toutes sortes de communications sont utilisées : le visuel, le jeu, le chant. Des représentants des élèves se sont donc rendus le mercredi 10 juin devant les Halles avec notre équipe de cuisiniers du collège.
- Les fruits et légumes frais viennent au collège : Elaboration d'un menu spécial « Fraîch'Attitude » à base de produits locaux à partir de recettes simples le vendredi 12 juin 2009 par l'équipe de cuisine (à destination des 550 élèves et 50 adultes du collège) : Pot pourri de crudités et ses sauces endiablées, raviolis à l'aubergine (bio) et leur sauce provençale (bio), liégeois à la mousse de fruits et son biscuit (bio).



ET C'EST PARTI POUR LE SHOW !!!

Le 19 juin s'est déroulée au Collège Victor Schoelcher, la grande journée festive des Collégiens : 550 élèves et leurs enseignants ont présenté leurs travaux et fêté la fin de l'année.

Matinée effervescente : On s'active !!!

Dès le matin, les élèves installent les différents ateliers : Archéologie avec l'intervenante, Archéologue du Conseil Général M. Faure, Astronomie, Environnement (à l'honneur le trophée environnement gagné par l'atelier environnement) ; les expositions, artistiques (sculptures et gravures), littéraires sur les Métamorphoses, les voyages (Barcelone, Londres, Naples) ; et les Clubs, philatélie (très belle collection présentée par M. Arculin), journal du collège, ...

Entracte : Repas proposé par l'équipe de Restauration, dans un restaurant scolaire mis en couleurs par les élèves sur le thème du monde romain.

Bacchus s'est invité à la table : salade à l'hypotrimma, lentilles à la menthe et à la coriandre, saucisses de lucanie, poisson au miel aux herbes fraîches, fruits de saison (raisin, abricot, pêche) et pain d'épices.

Après midi explosive !!!

Tout commence par un défilé costumé de valeureux romains (j'ai même vu des généraux !!), opposés à une féroce armée grecque, sous le regard admiratif de charmantes jeunes romaines (costumes faits-mains s'il vous plaît !). Le conservateur du patrimoine, Louis, a prêté son savoir et de nombreux costumes de sa collection.

Les parents sont ensuite invités à découvrir, une composition théâtrale sur le texte du Malade Imaginaire, présenté par l'atelier théâtre dirigé par l'enseignante et l'acteur Jacques Véricel.

Enfin la Remise des Prix par le Chef d'Etablissement, son Adjointe et les Maires des villages des environs, dans le théâtre de verdure du collège : plus de 200 élèves récompensés : par classe, le meilleur résultat, le plus méritant, le meilleur état d'esprit, mais aussi la première promotion de secouristes formée par l'équipe de M. Ponçon et les élèves médiateurs par Khaled.

Tout se termine par un apéritif offert à tous sur des airs de Rock'n Roll : Véritable concert donné par les collégiens pour les collégiens, prélude à la fête de la musique !



Des établissements scolaires dynamiques

L'école primaire expose

Pour une première, ce fut une réussite. Dommage que nous n'ayons pas pu faire un vernissage officiel et la faire partager au plus grand nombre.

L'exposition des œuvres des élèves de l'école Louis Gauthier sur le thème « Picasso-Cézanne » a été éclatante par ses couleurs, son concept, ses réalisations. Durant trois semaines, trois groupes ont exposé des peintures et des natures mortes qu'ils avaient imaginées et conçues d'après les modèles des deux peintres. Bravo à ces jeunes talentueux !

Le maire et son conseil municipal ont tenu à saluer cette heureuse initiative.



Expositions permanentes

Toute la population est invitée à se rendre au centre culturel (entrée libre), où tout au long de l'année, il y a des expositions, renouvelées tous les mois et demi.

Marie Chibaudel, présidente des arts plastiques choisit des thèmes différents permettant à chacun de s'exprimer dans sa sensibilité.

A venir admirer sans modération...

FOOTBALL R.C.PROVENCE



Judo Club Cécilien

Samedi 13 juin, le Judo Club Cécilien a organisé sa sortie de fin d'année, direction Marineland d'Antibes pour tous les judokas.

Journée ensoleillée et spectacles de toute beauté.

Nous remercions les Autocars Lieutaud et Groupama pour leur participation.

Bonnes vacances et à bientôt au Dojo.

Sportivement,
Le Bureau



La fête pour les Cecily's Majors

Chaque année depuis près de 30 ans, le printemps ramène à Sainte Cécile les Vignes un régiment de majorettes pour une grande fête de la danse et du twirling bâton. L'organisation des Cécily's Majors, présidée par la dévouée Aline Campello riche d'une longue expérience, est sans faille. Le concours organisé dans le nouveau gymnase du collège s'est déroulé sans problème. De nombreux clubs régionaux participaient à cette rencontre, l'invité d'honneur étant celui de Vénissieux avec ses trois éléments ayant participé aux championnats du monde. Un nombreux public assistait à ces exhibitions qui constituent un véritable spectacle. Les jeunes sportives des Cécily's ont été particulièrement remarquées.

Pour cette fin de saison, les débutants et poussins du Racing Club Provence, ont eu une visite surprise de taille, en effet Vincent Muratori professionnel de football à Monaco (en vacances chez ses parents) est venu saluer les jeunes du club sur le stade de Rochegude. Vincent toujours aussi dévoué et modeste s'est prêté avec joie aux séances photos et autographes au grand bonheur des enfants. Le club le remercie encore de cette visite et lui souhaite de continuer à réussir au plus haut niveau footballisti-

que tout en faisant rêver nos jeunes Céciliens. A noter aussi que **Pierre Barrot** éducateur sportif de la commune, fait son retour comme entraîneur des équipes seniors au R.C.Provence, après avoir entraîné le S.C.Orange et l'U.S.Pontet. Pierre remplace **Alain Palavesin** qui a effectué un excellent travail pendant cinq ans à la tête des équipes seniors. Les dirigeants et joueurs remercient fortement Alain pour ces belles années mais également pour ses qualités humaines.

Marathon de Marseille

Parmi les quelque 4 300 participants au marathon de Marseille le dimanche 25 avril se trouvaient 5 coureurs portant le maillot du caveau Chantecôtes. Aux côtés du vétéran Pierre Sotton qui en était à sa deuxième édition, Denis Guthmuller, co-président de la cave Cecilia, William Andreu, Patrick

Bayon et Mikael Miguet ont affronté la pluie et le vent sans faiblir jusqu'à la ligne d'arrivée. Une magnifique performance qui a laissé les jambes lourdes mais le cœur léger.

Les temps: Mikael: 3h45 - William 3h48-Patrick 4h05- Pierre 4h12-Denis 4h14



Concours de pétanque du 30 mai

Le concours de pétanque organisé par « les Vieux Crampons Céciliens » a connu un beau succès – attirant 27 équipes dont 7 de « Vieux Crampons Céciliens » de Bollène, Nyons et Saint-Paul-Trois-Châteaux.



Les vainqueurs de la consolation furent Costantini Bernard et Truc Patrice : le vice-président et le président associé contre Blanchard Didier et Plat Stéphane représentant la municipalité.

Les vainqueurs du concours furent Triollet Nicolas et Vincent Pierre représentant les pompiers contre Mansis Clément et Rinaldi Loïc future relève.

La journée s'est terminée par la remise des prix pour toutes les équipes participantes. « Vieux Crampons » recevaient les deux caves coopératives et les caves particulières. Merci pour leurs aides ainsi qu'à Melle Fabre Lorette pour les nombreuses photos qu'elle a prises tout au long de la journée.

Merci à tous et à l'année prochaine.



Le cross des écoliers

CROSS DES ECOLES 2009
1ère édition

Après un cycle d'entraînement intensif, le mardi 5 mai a eu lieu la première édition du cross de l'école Louis Gauthier. Tous les enfants, de la PS de maternelle jusqu'au CM2 (230 enfants), ont choisi et couru la distance qui leur convenait. Il y avait 7 parcours : 300 m, 500 m, 800 m, 1300 m, 1800 m, 2400 m et 3000 m. Le départ de chaque parcours se situait dans les vignes, et l'arrivée sur le stade Eric Cantona.



Le vent était lui aussi au rendez-vous ce qui nous a rendu la course plus difficile. Mais nous avons réussi à

le vaincre car nous sommes les plus forts !! A l'arrivée, nous avons eu une petite collation pour

nous remettre de nos efforts. Ensuite, pour nous féliciter et nous récompenser, Mmes les Directrices et M. le Maire nous ont remis une belle médaille « d'or ». C'était « une géniale matinée »!

Nous tenons à remercier nos maîtres et nos maîtresses, la mairie et surtout les parents, mamies, papis... enfin bref toutes les personnes qui ont accompagné et/ou couru sans qui cette matinée n'aurait pu avoir lieu.

Vivement le CROSS 2010 !
Les CP

BIBLIOTHEQUE municipale

« Bouquin – Bouquine »

Derniers achats

Bandes dessinées Tomtom et Nana n° 34 / **Mangas** One piece n°49 / Naruto n°41 / Dragon ball perfect n° 1 et 2 / **Romans jeunesse** La ville qui rend fou JL Luciani / Le jour où j'ai raté le bus JL Luciani / L'île qui rend fou JL Luciani / La fille qui rend fou JL Luciani / Brigade sud : La disparition JL Luciani / Percy Jackson T1 le voleur de foudre R Riorban / Percy Jackson T2 la mer des monstres R Riorban / Percy Jackson T3 le sort des titans R Riorban / **Documentation Jeunesse** Hik se jette à l'eau / Hik découvre les couleurs / Toutes mes histoires de l'art : L'ABSTRACTION / Créer avec PICASSO / **Livres adulte** Les naufragés de l'île Tromelin I. Frain / L'orpheline de Meyssac S. Anne / Les granges neuves J. Siccardi / Que serais-je sans toi ? G. Musso / L'émeraude du Pape Ch. Mossé / Le lièvre de Patagonie C. Lanzmann / Cher amour B. Giraudeau / Un don C. Morrison / Le verdict de plomb M. Connelly / Captives C. Rojas / La nuit de l'amandier F. Bourdon / Je t'ai donné mon cœur M. Higgins Clark

Abonnement : 15 €
Gratuit : enfants – étudiants par an
Horaires d'été Mardi : 16 h à 18 h / Samedi : 9 h à 12 h

CONTES à la BIBLIOTHEQUE
Durant le mois de juillet
Joy Henrion viendra raconter des histoires
aux enfants tous les mardis de 17 h à 17 h 30.

LA MUSIQUE : « A PORTEE DE MAINS »

Une année bien remplie qui s'est terminée en apothéose lors de notre spectacle de fin d'année avec la participation d'une cinquantaine de nos élèves ainsi que lors de leur participation pour la Fête de la Musique de Lagarde et de Sainte-Cécile, preuve en est que les progrès accomplis sont notables et perceptibles !!!! Encourageant pour l'année prochaine !!!

Et si jouer d'un instrument peut ne plus être du domaine du rêve !!! Il n'est jamais trop tard !! Parmi les élèves du Centre de Musique de Sainte-Cécile on retrouve de plus en plus d'adultes : la plupart sont des débutants « pur et dur », mais ... aucun problème : les méthodes d'enseignement sont adaptées et accessibles à tous !!!

Nos groupes de guitare pour adultes, par exemple : une heure par semaine à 4 ou 5, normalement en soirée. Bientôt les amitiés se font, la confiance augmente et un vrai esprit d'équipe s'installe. On apprend à jouer

dans plusieurs styles (variété, classique, blues, rock, etc.), sans solfège et on s'accompagne de chants souvent choisis par le groupe. Ambiance sympa et progrès garantis. On s'éclate !! la preuve : les groupes de 2007 et 2008 vont continuer ensemble pour la prochaine saison. Il existe également des groupes pour adultes de clavier/piano et chant. Pour les jeunes et les enfants, les cours en groupe et/ou individuel de batterie, piano/clavier et guitare (électrique et sèche), basse et chant sont encore proposés à tous ceux qui veulent s'y mettre.

Envie de vous lancer dans la musique ?
Contacter mail : bonjourmusique@wanadoo.fr ou le 0432819380 pour plus de renseignements ou



bien remplir une fiche d'inscription à votre disposition à l'office du tourisme de Sainte-Cécile !

Nous vous attendons !

L'église paroissiale en fête

La messe de première communion marque toujours un temps fort de la vie paroissiale avec une importante participation des familles. A l'occasion de cette grande fête, l'office a été célébré par le Père Auguste Rascle, prêtre auxiliaire, venu remplacer le Père Jean-Marie Gérard, retenu en Avignon pour l'ordination de Pierre-Emmanuel, en stage depuis

deux dans notre secteur. Geneviève Arnoux, qui assure la catéchèse des CM1 avec Johan, séminariste, présentait 9 de ses élèves lors de cette symbolique cérémonie. La chorale de la paroisse, conduite par Christian Suchanek et accompagnée à l'harmonium par M. Chibaudel, participait à l'office religieux.



Repas printanier aux Arcades



Profitant d'une journée bien ensoleillée et d'une trêve accordée par le vent, les résidents de la maison de retraite Les Arcades ont pris le repas de midi dans le jardin, sous le grand platane. Un bon moment de détente rompent avec la monotonie des jours ordinaires. L'apéritif réunissait tout le personnel de l'établissement autour du directeur et quelques invités parmi lesquels le maire, les membres du conseil d'administration Colette Bague, Mireille Bourchet, Yvette André, et les employés des services techniques municipaux. Au menu, salade com-

posée, rôti de veau, haricots verts, fromage et pâtisseries-maison. Le tout arrosé avec modération de quelques vins locaux.

Les fêtes de la musique et des Pères ont été célébrées par la venue le 22 juin de Carla Valori qui a mis « le feu » en chantant et dansant dans une ambiance cabaret et nos résidents n'ont pas résisté au plaisir de faire quelques pas de valse et tango. Que du plaisir ! A venir, le deuxième pique-nique le 9 juillet. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps à nos aînés.

« Musiques dans les Vignes »

Que serait un été sans musique ?
Été 2009, « Musiques dans les Vignes » fête ses 15 ans. Pour saluer l'événement, le festival propose huit soirées d'été pleines de magie et de musique, en des lieux exceptionnels. Grands noms ou jeunes interprètes d'avenir, l'excellence de la programmation est une nouvelle fois au rendez-vous. Evénements incontournables de la vie culturelle en

Vaucluse, les soirées « Musiques dans les Vignes » sont des concerts de haute qualité, ce sont aussi des soirées très conviviales. Présentées par le musicologue Philippe Gut, elles se terminent autour d'un verre, pour une dégustation des crus de nos Villages des Côtes du Rhône. En fêtant son quinzième anniversaire, le festival « Musiques dans les Vignes » remercie tous ceux qui, vignerons, partenaires, sponsors et bé-

névoles, ont su faire de ces soirées, à la fois de grands moments de musique et des rencontres chaleureuses.

Guy Penne
Président de « Musiques dans les Vignes ».

Cette année au programme le vendredi 10 juillet 2009, 21 H 30 au Jardin de la Chapelle
« Concertos pour Happy Few »

Michel Moraguès – flûte
Mélanie Dutreil – harpe

Quintette la Chambre d'amis
Sébastien Surel – violon
Pierre Fouchenneret – violon
Paul Radais – alto
Karine Jean-Baptiste – violoncelle
Esther Brayer – contrebasse.

Réservations – Maison du tourisme – 04 90 30 78 35

MATINEE DES ASSOCIATIONS

Qu'on se le dise ! cette année la matinée des associations aura lieu le Samedi 5 Septembre 2009, de 8h à 12h sur la place de la Mairie.

L'objectif de cette matinée est exclusivement consacré à la présentation de chacune d'entre elle avec ou sans démonstration, (qu'elle soit sportive, culturelle ou autre...). Un stand (tables + chaises + panneau d'affichage) sera à disposition des associations, pour qu'elles puissent rencontrer, échanger, expliquer, mettre en valeur leur bon fonctionnement auprès de la population de la commune.

Un village fleuri et accueillant où il fait bon vivre.



Bientôt les récompenses ! 12 personnes se sont inscrites au concours municipal « village fleuri » conduit par Agnès Vincent. Plusieurs catégories seront à départager : jardin intérieur, devant de porte, balcon, pe-

tite cour, grand jardin, ... et pourquoi pas continuer à embellir notre village... concours de façades ou vitrines décorées, le sujet parle de lui-même une initiative bien sympathique pour les promeneurs.



BANQUET REPUBLICAIN MARDI 14 JUILLET 2009

Menu 20 €

Délice de caille et échalotes confites en feuilletage
Et sa salade aux pignons de pins (entrée chaude)

Cuissot de veau braisé sauce forestière

Petit gâteau d'aubergines moelleux
Marmelade de légumes provençale

Croutin de Léoncel

Entremet pomme caramélisée sur coulis du verger

Vin, Café, Vin AOC Côtes du Rhône
(Blanc, rosé, rouge, de nos producteurs locaux offert par la Mairie)

Place Max AUBERT

SAINTE CECILE LES VIGNES

INSCRIPTIONS : Maison du Tourisme (04.90.30.78.35)
avant samedi 11 juillet 2009



Secours Catholique

Reprise des permanences, le mardi 15 Septembre 2009 de 14 à 16 heures au Presbytère, 1, Avenue Kimmerling, à Ste Cécile.

Le 30 Août prochain, le Secours Catholique local donnera sa traditionnelle fête annuelle, dans le Jardin de la Chapelle. Comme d'habitude, on y trouvera des stands de gâteaux, pizzas, pâtes, oreillettes, fleurs, livres, tombola ...

A 11 heures, messe en provençal, célébrée par les Pères Jean-Marie Gerard et Georges Hilaire, suivie d'un apéritif offert à tous.

Les bénéfices réalisés ce jour-là sont affectés au profit de l'action sociale dans le village. Les besoins sont de plus en plus nombreux et, à la fin de ce 1er semestre, les interventions et aides sont déjà supérieures à celles de l'année 2008.

Nous remercions les généreux donateurs du village qui nous

soutiennent et nous aident toute l'année dans nos actions. Nous vous attendons nombreux le 30 Août et vous souhaitons un bel été. M.T.Bressieux.

Professeur de musique

Je suis très heureuse de vous annoncer la reprise de mon activité de professeur de musique.

Je pratique toujours une méthode d'enseignement agréable et sérieuse, avec le solfège et l'instrument en même temps. Pour le piano, l'orgue, le synthétiseur – tout niveau et tout âge – à raison d'une heure par semaine. Une heure par semaine de détente.

Venez apprendre la musique avec plaisir.

N'hésitez pas à m'appeler au 06 34 44 39 98

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Hélène Chazal



Invitation à l'écriture

Suite au succès rencontré par la vente du recueil Voyages au pays des mots, l'atelier d'écriture Levez l'encre de Sainte-Cécile-Les-Vignes propose à chacun une invitation à faire imprimer un texte de son choix d'une douzaine de pages en format A5 au maximum sous forme d'un conte, d'une nouvelle, d'une poésie ou autre dans un prochain recueil qui sera imprimé de façon professionnelle. Il sera demandé vingt euros de participation aux



frais d'impression du nouveau recueil. Chaque participant aura droit à un exemplaire gratuit et pourrait intégrer l'association à tout moment tous les deuxièmes et quatrièmes lundis du mois à partir de septembre 2009. Une réunion d'information aura lieu à la rentrée et pour tout renseignement complémentaire téléphoner au 0490307384 aux heures de repas.

Les médecins de garde de juillet et août 2009

Juillet

14 (jour férié)
Dr Giffon 04 90 37 73 59
4 et 5
Dr Barthou 04 90 29 62 55
11 et 12
Dr Plat 04 90 60 00 42
18 et 19
Dr Francoz 04 90 30 80 26
25 et 26
Dr Mayordome 04 90 29 65 85

Août

1 et 2
Dr Morales 04 90 37 29 95
8 et 9
Dr Oddon 04 90 60 00 42
15 et 16
Dr Vincent 04 90 29 71 81
22 et 23
Dr Dugravot 04 90 70 07 24
29 et 30
Dr Francoz 04 90 30 80 26

Mireille

- 2 -

O Sànti Mario,
Que poudès en flour
Chanja nòsti plour,
Clinas lèu l'auriho
De-vers ma doulour !

Quand veirés, pecaire !
Moun reboulimen
E moun pensamen,
Vendrés de moun caire
Pietadousamen.

Siéu uno chatouno
Qu'ame un jouveinet,
Lon bèu Vincenet !
Iéu l'ame, Santouno,
De tout moun senet !

Iéu l'ame ! iéu l'ame
Coume lou valat
Amo de coula,
Coume l'aucèu flame
Amo de voula.

E volon qu'amosse
Aquéu fio nourri
Que vou pas mourri !
E volon que trosse
L'amelie flouri !

O Sànti Mario,
Que poudès en flour
Chanja nòsti plour,
Clinas lèu l'auriho
De-vers ma doulour !

D'alín siéu vengudo
Querre eici la pas.
Ni Crau, ni campas,
Ni maire esmougudo
Qu'arrèste mi pas !

E la souleiado,
Emé si clavèu
E sis arnavèu,
La sènte, à raiado,
Que poun moun cervèu.

Mai, poudès me crèire !
Dounas-me Vincèn,
E gai e risènt,
Vendren vous revèire
Touti dous ensèn

L'estrás de mi tempe
Alor calara ;
E dou grand ploura
Moun regard qu'èi trempe
De gau lusira.

Moun paire s'oupauso
A-n-aquel acord :
De touca soun cor,
Vous èi pau de causo,
Bèlli Santo-d'or !

Emai fugue duro
L'ouливо, lou vènt
Que boufo is Avènt.
Pamens l'amaduro
Au poun que counvèn.

La nespo, l'esperbo,
Tant aspro au culi,
Que fan tressali,
L'a proun d'un pau d'erbo
Pèr li remouli !

O Sànti Mario,
Que poudès en flour
Chanja nòsti plour,
Clinas lèu l'auriho
De-vers ma doulour !

.....

Ai de farfantello ?
Qu'es ?... lou Paradis ?
La glèiso grandis,
Un baren d'estèllo
Amount s'espandis !

O iéu benrouso !
Li Santo, moun Diéu !
Dins l'èr sènso niéu
Davalon, courouso.
Davalon vers iéu !...

O bèlli patronno.
Ei vous, ben verai !...
Escoundès li rai
De vosti courouno,
O iéu mourrai !

Mireille

- 2 -

O Saintes Maries,
qui pouvez en fleurs
changer nos larmes,
inclinez vite l'oreille
devers ma douleur !

Quand vous verrez, hélas !
mon tourment
et mon souci,
vous viendrez de mon côté
avec pitié.

Je suis une jouvencelle
qui aime un jouvenceau,
le beau Vincent !
Je l'aime, chères Saintes,
de tout mon cœur.

Je l'aime ! je l'aime
comme le ruisseau
aime de couler,
comme l'oiseau dru
aime de voler.

Et l'on veut que j'éteigne
ce feu nourri
qui ne veut pas mourir !
et l'on veut que je torde
l'amandier fleuri !

O Saintes Maries,
qui pouvez en fleurs
changer nos larmes,
inclinez vite l'oreille
devers ma douleur !

De loin je suis venue
chercher ici la paix.
Ni Crau, ni landes,
ni mère émue
qui arrête mes pas !

Et du soleil qui darde
ses clous
et ses épines,
je sens les rayonnances
qui poignent mon cerveau.

Mais, vous pouvez me croire !
donnez-moi Vincent,
et gais et souriants
nous viendrons vous revoir
tous deux ensemble.

Le déchirement de mes tempes
alors cessera ;
et d'un torrent de larmes
mon regard maintenant inondé
luira de joie.

Mon père s'oppose
à cet accord :
de toucher son cœur,
ce vous est peu de chose,
belles Saintes d'or !

Bien que dure soit
l'olive, le vent
qui souffle à l'Avent,
néanmoins la mûrit
au point qui convient.

La nèffe, la corme,
si acerbes quand on les cueille,
qu'elles font tressaillir,
c'est assez d'un peu d'herbe
pour les ramollir !

O Saintes Maries,
qui pouvez en fleurs
changer nos larmes,
inclinez vite l'oreille
devers ma douleur !

.....

Ai-je des éblouissements ?
Qu'est-ce ?... le Paradis ?
L'église grandit,
un gouffre d'étoiles
là-haut se répand !

O moi bienheureuse !
Les Saintes, mon Dieu !
dans l'air sans nuage
descendent, radieuses,
descendent vers moi !

O belles patronnes,
c'est vous, réellement !...
Cachez les rayons
de vos couronnes,
ou moi je mourrai !

UN ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Ça commence le 6 juillet et ça finit le 28 août. 7 semaines pour rigoler avec ses copains, découvrir plein de nouvelles activités et s'épanouir.

Cette année, les enfants découvrent les arts et sports. 2 thèmes opposés direz-vous mais pas tant que ça. La danse est-elle un art ou un sport ?

Nos enfants auront aussi la chance de partir deux fois une semaine en séjour à Saint Christol d'Albion où ils pourront découvrir plein d'activités : canyoning, randonnée karstique, ballad'arbres, spéléologie et nuits sous la tente avec de belles veillées.

En août, ils auront également le plaisir de recevoir l'association « Le Pas » qui accueille des enfants handicapés.

Une richesse pour tous d'apprendre la vie en collectivité.

C'est certain, cet été encore, il fera bon vivre à l'ALSH.

CLUB ADOS CECILIEN

Cet été le Club Ados sera ouvert du 6 juillet au 28 août (8 semaines).

Amélie, Abdellah et Pierre les trois animateurs auront à cœur de gérer le fonctionnement du club pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Au club ados il y en a pour tous les goûts : création d'une fresque murale (personnaliser le local, arts et peinture), création du blog des ados (journal + photos), fabrication de jeux pour la fête votive au

profit des enfants du centre de loisirs et de la commune en partenariat avec le comité des fêtes.

Un terrain de sable aménagé (3ème édition) permettra de pratiquer des sports de plage à la mode tels que le beach-soccer, beach-volley, sandball... mais également d'inviter d'autres club de jeunes du département pour créer des liens de camaraderie tout simplement.

Il y aura aussi des sorties à la

journee avec des activités tout aussi passionnantes les unes que les autres : festival d'Avignon, dévalkart, tir à l'arc, laser-game, bmx, piscine, équitation, course d'orientation, paint-ball, bowling, parc aquatique, accrobranche...

Alors n'hésitez plus et venez vous «écarter» en rejoignant le Club Ados de Sainte Cécile les Plages !

Adhésion annuelle 20 €, paiement pour les sorties 2, 8 ou 16 €.

L'adhésion donne également droit d'accéder au club informatique.

Documents nécessaires pour constituer un dossier : remplir une fiche d'inscription et fiche sanitaire, photocopie des vaccins, attestation d'assurance, certificat médical et signer le règlement intérieur. Renseignements et Inscriptions :

Club Ados : 04.90.60.97.26 / 06.60.90.49.43
Mairie : 04.90.30.80.17

Ils ont réussi...

André Tournillon et Elisabeth Bianchi ont passé avec succès l'examen pédagogique qui leur était imposé pour poursuivre l'enseignement du Provençal à l'école. Sur décision de l'éducation nationale, tous deux avaient avec regrets interrompu les cours de la « lango nostro ». Mais André et Elisabeth ont été tenaces et bien soutenus, ils ont pu imposer ce qui aujourd'hui est leur priorité : promouvoir et faire vivre cette langue provençale. C'est en présence de l'inspecteur départemental de l'éducation nationale, de la déléguée aux langues étrangères et de la déléguée au Provençal qu'André Tournillon et Elisabeth Bianchi ont présenté leur savoir faire et désormais ils sont habilités à enseigner le Provençal aux enfants de toutes les écoles... ils sont heureux, et nous aussi. Bravo !



